

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Mai 2016 A 20H30 SALLE ROGER VERDIER

PRÉSENTS : BAGNOL Gérard, TILLET Philippe, POIRIER Samira, MARSALES Lorène, DUPUY Lucette, PEYRAT Florence, DAIGURANDE Marie-France, POULVELARIE Christian, DAURAT Jacqueline, LANDRAUD Richard, DUPUY Robert

ABSENTS –EXCUSES : MAZAUDOUX Emmanuel procuration à POULVELARIE Christian
BLAISE-FONDER Francis procuration à PEYRAT Florence
COURBIER Marie Hélène procuration à BAGNOL Gérard
CHASTAGNER Jean Noël procuration à DAURAT Jacqueline

Secrétaire de séance : DUPUY Lucette

Approbation et signature du précédent compte rendu C.M. du 31 Mars 2016

RETRAIT DE CINQ COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE LA FDEE 19

Suite à une réunion du 29 avril 2016 du Comité Syndical de la FDEE (Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze) a donné son accord suite à la demande de plusieurs communautés de commune pour se retirer de la FDEE, ce qui va permettre aux communes de gérer individuellement leurs compétences en « électrification » et ainsi si elles le souhaitent transférer leurs compétences en matières d'éclairage public ou d'infrastructures de recharge des véhicules électriques à la FDEE. Les Communautés de Communes concernées sont :

Lubersac, Auvezère

Canton de St Privat

Canton de Mercoeur

Sud Corrèzien

Le Conseil Municipal est appelé à voter une délibération pour accepter le retrait de ces communautés de Communes, même si notre commune n'est pas concernée, par le fait que nous sommes adhérent à la FDEE 19

Lecture de la délibération de Mr le Maire, concernant le retrait de ces communautés de commune et mise au vote :

Vote : unanimité

MODIFICATION DES STATUTS DE LA FDEE19 : RETRAIT COMPÉTENCE OPTIONNELLE « communications électroniques »

Suite à une réunion du 29 avril 2016 du Comité Syndical de la FDEE, celui-ci a décidé de retirer des statuts de la FDEE 19 la compétence « communications électroniques » et de rajouter en contrepartie un nouvel article qui permettra à la FDEE 19 de réaliser en tant qu'établissement public de coopération compétent pour la distribution public d'électricité, les infrastructures souterraines des lignes téléphoniques dans le cadre des opérations coordonnées de dissimulations des lignes aériennes.

M le Maire lit la délibération et la soumet au vote

Vote : Unanimité

APPROBATION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION D'UNE PARCELLE AU PROFIT DE LA FDEE 19 :

La FDEE a fait la demande à titre gratuit d'un morceau de parcelle de 7.20 m sur la parcelle cadastrée section B n°94 au lieudit : Puy du Cayre en vue de la construction d'un poste de transformation.

M le Maire lit la délibération permettant d'approuver ce projet qui est reconnu d'intérêt collectif.

Vote : Unanimité

MODIFICATION N°2 DU PLU : délibération définissant les modalités de la mise à disposition du public

La modification simplifiée du PLU, a été lancée par arrêté municipal le 18 mars 2016. Il est proposé au Conseil Municipal de fixer les modalités de la mise à disposition qui sont les suivantes :

- Registre a disposition du public en Mairie du 13 juin 2016 au 13 juillet 2016 inclus aux heures et jours ci-dessous :

✓ **Le lundi et le vendredi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h**

✓ **Du mardi au jeudi : 9h à 12 h**

- Rendez-vous en mairie avec un élu
- Parution d'un avis informant la population, avis qui sera publié 8 jours avant la date de mise à disposition du public ; avis qui sera affiché en mairie et sur le site internet de la commune, le bulletin municipal et le panneau officiel de la mairie.

Vote : unanimité

ENCAISSEMENT CHEQUE EDF

Lecture de la délibération permettant d'encaisser un chèque d'EDF d'un montant de 403.78 € correspondant à un trop perçu concernant le compteur du four à pain.

Vote : unanimité

REHABILITATION POLYVALENTE JEAN MOULIN :

- **10 MAI 2016** : ouverture des plis correspondant aux divers lots (l'appel d'offre ayant été divisé en 11 lots)

N° LOT	DESIGNATION
1	DEMOLITION DESAMIANTAGE
2	GROS ŒUVRE
3	CHARPENTE METALLIQUE
4	COUVERTURE- ETANCHEITE
5	BARDAGES METTALLIQUES
6	MENUISERIES EXTERIEURES SERRURERIES
7	MENUISERIESINTERIEURES BOIS- FAUX PLAFOND
8	PLATRERIES PEINTURES
9	CHAPES-REVETEMENTS SOLS CARRELAGE- FAIENCE
10	CHAUFFAGE VENTILATION- INSTALLATIONS SANITAIRES
11	ELECTRICITE -Courants forts & faibles

- **27 MAI 2016** : Analyse des plis par la Commission Appel d'Offres, avec la présence des architectes et de Corrèze Ingénierie. Pour certains lots une renégociation s'est imposée, où les entreprises concernées doivent refaire des propositions avant mercredi 1^{er} Juin 18 h, une nouvelle réunion de la commission d'appel d'offres est prévue pour le 3 Juin 2016 matin avec réunion du CM le 3 Juin 2016 20 h30

A ce jour aucune décision quant au choix des entreprises n'a pu être faite.

DIVERS :

M le Maire nous informe que les bâtiments mitoyens de la mairie, ainsi que l'ancienne maison habitation et terrain de M Delsol sont mis en vente par les héritiers qui souhaitent ne faire qu'un lot.

Plusieurs propositions sont soumises aux membres du Conseil Municipal :

Soit faire faire par les domaines une estimation de l'ensemble, soit lot par lot ;

Ou contacter directement les propriétaires et leur faire une offre. La question se pose la commune doit-elle tout acquérir ou qu'une partie. Une idée proposée par une conseillère Mme PEYRAT Florence de tout acheter pour prévoir dans un long terme l'aménagement de la maison d'habitation sur la D8 en maison médical avec possibilité d'intégrer un parking, ce qui permettrait de désenclaver le bourg. Tout cela ne reste que proposition et demande réflexion et étude de faisabilité.

Instance de Coordination pour l'Autonomie

Une réunion est prévue le 20 juin 2016 à St Pantaléon de Larche

Inauguration du passage du KIBBOUTZ MACHAR le 5 juin 2016

Journée citoyenne : le 12 juin 2016 matin

J N rando : 2^{ème} circuit en fin de travaux, sera inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), à cet effet une inauguration est prévue, reste à définir la date (4 -11 – 18 septembre 2016) , voire aussi avec la commune de Turenne, car ce circuit inclut les 2 communes.

Travaux route de Puy Chaussidou et Dercie : prévue 2^{ème} quinzaine de juin suivant météo

Pont du Moulin des Champs : l'entreprise Colas fait des études de faisabilités plus approfondies concernant le pont

Réunion publique à Noailles concernant le ralliement à l'autoroute A20

Séance levée à 22 h 10